



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Direction des
Examens et concours

DEC 4

Bureau des concours
enseignants du second degré

**SONT DÉCLARÉS ADMIS À LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE
DANS LE SECTEUR DISCIPLINAIRE « FRANÇAIS LANGUE SECONDE »,
session 2019**

les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique,

***sous réserve, pour les enseignants stagiaires de l'enseignement public
ou titulaires d'un contrat provisoire de l'enseignement privé sous contrat,
de remplir les conditions réglementaires d'obtention de la certification :
titularisation ou obtention d'un contrat définitif (cf. article 7 de l'arrêté du
23 décembre 2003) :***

1° Degré

MME	CARNET	LAETITIA
M.	COUAIRON	ROMAIN
MME	GRASLIN ép. PORTEBOEUF	ISABELLE
MME	HELL	MARIE
MME	LEMARCHAND	MARION
MME	MOISY ép. BONDIL	CORINE
M.	PARFAIT	PATRICK
MME	PUJOS	ANNE-LAURE
MME	TRAISSAC	KARINE

2° Degré

MME	BONJEAN ép. DAINE	GAELE
MME	BONNARD	CARINE
MME	CALMEIL	SYLVAINÉ
MME	COSCULLUELA ép. TIMONINE	CHRISTELLE
MME	DEMPTOS-MOUSSARON ép. MOUSSARON	MARIE-CHRISTINE
MME	DUBOIS ép. CHERON	NORA
MME	EDOUARD	DOMINIQUE
MME	FRECHEDE ép. KREITEL	VALERIE
MME	MOULIN	SOPHIE
MME	MOURIER	ANNELYSE
MME	VALLANTIN ép. O'SULLIVAN	SOPHIE
MME	WALCH	STEPHANIE

À Bordeaux, le

Le président du jury
M. Olivier MASSÉ